

# FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE AILE FRANCOPHONE

## PROVINCE DE NAMUR

### Saison 2016-2017

#### P.V. de l'A.P. des clubs tenue à Cerfontaine le 13 mai 2017.

**Membres présents** : Mmes Claire FOLIE – Isabelle PIETQUIN – MM. Francis FRÉDÉRIC – Frédéric GRANDJEAN - Léon LIESSENS – Pascal NOËL – Bernard VAN KERM – Philippe WINAND.

**Membre excusé** : M. Jean-Claude OGER.

#### **1. Vérification des pouvoirs**

- a) procuration(s) : 10
- b) nombre de votants : 49

Nombre de clubs présents ou représentés : 49 sur 82

- Nombre de voix : 129

**Remarque** : Chaque club reçoit une voix par tranche entamée de 25 membres affiliés et activés pour les questions administratives.

#### **2. Approbation du P.V. de l' A.G. précédente – Auvelais 2/9/2016 ;**

- Approuvé à l'unanimité des membres présents

#### **3. Allocution du Président (M. Van Kerm) :**

- Remerciement est fait aux représentants des clubs présents ainsi qu'au club qui accueille cette AP ainsi que le souper des champions
- Une minute de silence est observée à la mémoire des affiliés ou de leurs proches décédés au cours de cette saison.
- Résumé de la saison en quelques mots

Pour les aspects négatifs

- Peu d'engouement pour l'organisation des AP ou souper des champions. Le CPN est chaque fois content d'avoir un candidat.
- Une participation à la coupe provinciale qui va sans cesse en diminuant.
- Une diminution d'affiliations de 3,10 %. Nous sommes la province à avoir perdu le plus d'affiliés. La moyenne pour l'aile francophone étant de moins 2,09%.
- La promesse non tenue (ou tellement partielle) de l'AFTT de compenser l'augmentation de 6 € de la cotisation par des bons d'achats.
- Le désintérêt pour les tours finaux des champions ne fait que s'amplifier. La gestion de celui-ci devient problématique.
- Le petit « coup de gueule » que j'ai dû donner à l'issue de la 20<sup>ème</sup> journée pour que l'on se ressaisisse au niveau de la participation à l'interclubs

Pour les aspects positifs

- L'absence de problèmes comportementaux importants des joueurs et dirigeants. Certes, il y a quelques accrocs mais cela reste somme toute assez limité.
  - Les excellents résultats de nos jeunes aux championnats de Belgique. Namur, présent sur 21 podium des 25 séries, a trusté un tiers des médailles.
  - Des championnats provinciaux qui continuent à être la fête et le rendez-vous quasi incontournable du tennis de table namurois
  - La bonne participation à l'interclubs. A l'exception des deux journées du mois de septembre, de la 20<sup>ème</sup> journée et bien sûr de la dernière journée, cela a été très bon. On est maintenant de plus en plus proche de nos amis liégeois qui sont les champions dans ce domaine.
  - Le peu de forfaits généraux. Signe d'une bonne analyse au départ de la part des responsables clubs.
  - Le redémarrage du circuit des jeunes où on a pu recréer plusieurs séries par rapport à l'année dernière.
- Mes propres objectifs longs termes dans le tennis de table :
- Stopper l'hémorragie de la perte d'affilié tout en rajeunissant l'âge des joueurs
  - Garder un nombre de rencontres individuelles non jouées en dessous de la barrière des 10%.

**C'est ensemble que nous pourrons continuer à garantir le tennis de table namurois et je compte sur tous pour y arriver**

#### **4. Rapport du Secrétaire (M. Philippe Winand) :**

- La province compte 3946 affiliés contre 4079 l'an passé, ce qui représente une perte de 3,3%.
- Le site officiel du CPN qui a été refait complètement cette année, sera amélioré par l'ajout d'une page de calendrier des compétitions provinciales et autres. Elles y figuraient déjà mais pas en un seul endroit, ceci facilitera donc la consultation ; de plus les clubs auront la possibilité de m'envoyer leur propre organisation pour qu'elles s'y trouvent et ainsi faire leur publicité. frbtt-namur.be
- Chacun doit prendre l'habitude de se rendre sur ce site qui contient toutes les informations officielles de la province. Pour beaucoup de provinces, qui ne publient plus de bulletin officiel, c'est devenu le seul moyen de communication. Il en est de même pour l'aile francophone et la fédération.
- Autre outil important pour les affiliés est l'espace personnel sur le site de l'AF. Il offre de plus en plus de possibilités dont l'inscription sur la liste des transferts, la réactivation et il s'en ajoutera encore.

#### **5. Situation financière (M. Jean-Claude OGER) :**

- Pour cette saison, alors qu'un budget négatif avait été approuvé, il est certain que la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes par Madame Irène HECQ et Messieurs Emile ALOMAINE et Bernard BOUSREZ pour vous donner le résultat exact ; le détail de celui-ci vous sera transmis avant l'AG de début de saison 2017-2018 afin que vous l'examiniez et posiez les questions souhaitées lors de cette assemblée.
- Comme annoncé à l'AG de début de saison, une somme de 7 334,15 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 7 348,06 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par Monsieur Van Kerm et dont il vous donnera des explications. 44 clubs ont ainsi été récompensés pour des sommes pouvant dépasser les 500 € dans certains cas. J'attire votre attention sur le fait que ce partage a profité aussi bien aux « grands » clubs qu'aux « petits » et je vous ferai également remarquer que cette somme reçue a été pour un ou l'autre club supérieure au total que tout ce qui leur a été

facturé par le CPN pour toute la saison 2016-2017. Je peux déjà vous annoncer que cette opération sera renouvelée pour 2017-2018 et que la somme exacte qui sera distribuée vous sera communiquée à l'AG de début de saison.

- Vous avez reçu dans vos documents la facture de clôture du CPN pour 2016-2017 ; je vous demande de bien vouloir la régler pour le 31 mai. Plusieurs clubs ont droit à des remboursements ; ceux-ci seront effectués avant fin mai.

## **6. Rapport de la Commission Technique des Jeunes (M. Léon LIESSENS) :**

### **Les Internationaux Jeunes de la Ville de Namur**

- Réussite des Internationaux des Jeunes de la Ville de Namur qui se sont déroulés les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2016 - Merci à tous les bénévoles ;
- La prochaine édition se jouera toujours sous sa forme actuelle : par équipe de 3, garçons et filles : cadet(te)s, minimes, préminimes ;
- D'ores et déjà : réservation effectuée pour les différents logements.

### **Le stage de Godinne, c'est fini.**

- La bonne réputation du stage de Godinne n'a pas suffi à le sauver ;
- Il avait été envisagé d'organiser des stages dans la 2<sup>ème</sup> semaine de Pâques ;
- Ces stages, n'ont pu se faire pour des circonstances familiales qui me sont propres ; Cette année, un budget de +/- 5000€ est prévu. Le C.P.N. déterminera les modalités de répartition en fonction des participants principalement. Ces modalités seront connues pour l'A.G.P. de début de saison. Les clubs intéressés peuvent se faire connaître dès à présent. liessens.leon@skynet.be

### **Activités du CTJN**

La Commission Technique des Jeunes a le plaisir de présenter un bilan satisfaisant, même si l'on doit se remettre en question tout le temps.

- Les jeunes namurois ont participé, en nombre, aux différentes compétitions : critériums des jeunes de Louvain-la-Neuve, championnats et critérium provinciaux, championnats de Belgique, Top 12. Ils se sont déplacés en Champagne, Lorraine, Namur, Alsace, Liège et pour terminer la saison à Hasselt où la compétition se déroulera par équipe et individuellement ;
- Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les jeunes namurois se sont distingués lors des championnats de Belgique avec une récolte exceptionnelle : 17 médailles en or, 17 en argent et 18 en bronze.

Bons classement au Top 12 et au ranking général.

Vincent Stapelle, Natacha Koszulap, Morgane Guidon, Estelle Duvivier, Nicolas Degros, Louis Laffineur, Jacques Quentin, Soléane Anciaux, Candice Lardinois, Eloïse Duvivier, Norah Braidotti et Tim Giltia. Chacun de ces jeunes a récolté au moins une médaille soit d'or, d'argent ou de bronze.

- Les jeunes namurois ont toujours le vent en poupe cela fait bien plaisir. La relève arrive avec : Lily Laffineur, Noa Baeckelandts, Hugo Collard, Anaïs Romain et Noam Piette (5 ans ½ !)

La réputation de Namur est excellente puisque nous avons accueilli deux jeunes issus d'une autre province.

- Merci
  - o à Vincent Duvivier et à toute son équipe composée de Laurence Junker (maman depuis cette année), Jean-Christophe Chaudier (le papa), Christophe Namur, Jean Luc Burton, Raphaël Henrot, les sparrings, Christophe Cuvellier, Sébastien Bolain, Rik Vandebroeck et bien d'autres encore.
  - o À Pascal Noël

- Merci aux parents qui se sont déplacés et qui ont apporté l'entente et la bonne humeur.

La CTJN œuvre pour que tous ces bons résultats et cette bonne ambiance perdurent.

## **7. Rapport de la Commission de Propagande (Madame Isabelle PIETQUIN) :**

### Le Challenge « Only Girls »

- Le challenge « Only Girls » aura lieu cette année le 24 septembre. Les dames qui y ont participé l'année dernière ont pu jouer des rencontres contre des filles qu'elles ne rencontrent pas en championnat, dans une ambiance familiale, sympathique et chaleureuse. De plus cette année, le challenge est toujours par équipe de deux mais cette fois une classée peut jouer avec une jamais-affiliée ou une NC.

### Les Portes Ouvertes

- Elles sont toujours un succès.  
Donc bonne nouvelle, nous avons décidé d'avancer la période d'organisation. A partir de cette année, les « Portes Ouvertes » pourront être organisées à partir du 15 mai 2017 (soit dans 2 jours) et ce jusqu'au 15 mars 2018. Un club est déjà inscrit : il s'agit de TT Leuze 65. Nous savons que certains clubs font des stages, des entraînements, des « sortes de portes ouvertes » alors que le championnat est terminé ou pas encore commencé et nous avons pensé à ceux-là.
- Nous avons pu comptabiliser 15 clubs organisateurs et 50 nouveaux inscrits grâce à cette organisation. Cependant je me permets d'insister auprès de vous pour que vous soyez encore plus nombreux à y participer. Il faut savoir que les « portes ouvertes » ne demandent pas beaucoup de travail et vous rapportent puisque vous bénéficiez du remboursement de la partie provinciale de l'inscription du joueur (soit 11€) ainsi que d'un bon cadeau d'une valeur 75€ chez Dandoy, offert par la Province. L'investissement est quant à lui, minime puisque nous vous demandons l'ouverture du club pendant quelques heures avec une activité afin d'y attirer les joueurs potentiels.
- Les nouveaux affiliés et les jeunes sont l'avenir de nos clubs et de notre sport.

### Le Circuit Dandoy Sports (Frédéric GRANDJEAN)

- Après plusieurs saisons en perdition, le circuit dandoy s'est bien relancé cette saison avec 40 inscriptions supplémentaires. Le club de Philippeville accueille désormais l'épreuve dans le sud à la place de Corenne.
- Points positifs: Cette saison, des clubs qui ne connaissaient pas le circuit ont inscrit des jeunes joueurs pour la première fois. Il faut néanmoins continuer l'effort car chaque saison une partie des joueurs dépassent l'âge maximum requis et ne peuvent plus participer . Les joueurs et parents sont pour la plupart très heureux du circuit.

## **8. Rapport de la Commission d'Arbitrage (Mme Claire FOLIE) :**

Cette saison 2016 2017 a vu l'organisation et le suivi des cours de juge arbitre C et d'arbitre provincial et régional par des namurois.

- Examen d'arbitre provincial :  
Quatre candidats ont suivi les cours donnés par Franky Antoine et ont réussi l'examen : il s'agit de Isabelle Pietquin (Vedrinamur), Bernard Pottier (Ping Burnot), Sylvain Martin (Tt Flawinne) et Michel Tellier (Palette Beezoise).  
Ces 4 lauréats ont été invité au souper des champions de la fin de saison afin de les féliciter de leur réussite et de leur remettre la cravatte (foulard pour les dames) et la plaquette nominative qui symbolisent leur fonction.
- Examen de JA C :  
Sur les 6 candidats namurois, quatre ont réussi l'examen ce sont :

Joffroy Henrard, Claire Folie, Isabelle Pietquin, Catherine Stilmant.

- Examen d'arbitre régional :

Joffroy Henrard et Claire Folie ont réussi l'examen d'arbitre régional

Félicitations à tous

- Une séance d'information au sujet des règles du tennis de table s'est déroulée dans le club de Philippeville. Une séance de ce type pourrait être organisée la saison prochaine.

- Saison 2017/2018 :

Le recyclage annuel des arbitres aura lieu le samedi 9 septembre à Temploux

Les cours d'arbitres et juge arbitres auront lieu pour autant qu'il y ait suffisamment de candidats

## **9. Rapport de la Commission des Vétérans (M.Francis FREDERIC) :**

- Un hommage est rendu à ceux et celles qui nous ont quittés.
- Remerciements à toutes l'équipe qui a réalisé son travail avec enthousiasme et dynamisme. Toutes les épreuves provinciales ont rencontré un franc succès et particulièrement une avancée significative sur le plan des aînées. Les challenges amincaux suivent cette tendance hormis au « sud » où la timidité de certains clubs est bien réelle.
- Une nouvelle fois la province s'est distinguée aux divers championnats nationaux en restant la meilleure province de Belgique avec de multiples médailles récoltées ( 13 en or, 13 en argent et 9 en bronze soit 35 au total).
- Sur le plan international, 8 joueurs namurois seront présents aux championnats d'Europe à Helsingborg, 30 joueurs se sont engagés au 63<sup>ième</sup> tournoi international de trèves et 3 namurois au tournoi international de Goeteborg.
- Globalement, plus de 300 participants aux différentes épreuves aînées, vétérans.
- Les distinctions provinciales vétérans ont été distribuées cette année à Roland Schicks et à Martine Pire sur le plan du fair play.
- Un regret est le manque d'information de la part des cellules francophone et nationale des vétérans qui est préjudiciable à l'essor du mouvement des aînées et vétérans.

## **10. Tournois – Coupes – Critérium :**

### **Coupe (Mme Isabelle PIETQUIN) :**

- 15 équipes messieurs et 5 équipes dame ! Nous n'avons jamais été aussi bas.
- Remerciements à Jean-François Dozot, Stéphane Janssens, Joffroy Henrard et Claire Folie. Ils ont travaillé ensemble afin de trouver une solution à ce désastre.
- Malgré les moyens de communication actuels aisés, celle-ci ne se fait pas. C'est l'unique compétition qui permet aux jeunes, de pouvoir rencontrer des joueurs parfois beaucoup plus forts et peut-être même de gagner ce match grâce aux points d'handicap. Nous devons diffuser l'information et encourager nos joueurs à y participer. Nous avons décidé de modifier tout d'abord la date de début de la compétition qui commencera plus tard cette année. Elle devrait débiter le samedi 21 octobre. Mais nous allons également changer la Coupe et faire un amalgame entre l'ancienne formule et la nouvelle qui existait depuis deux ans. Elle devrait en effet commencer par des poules dans les clubs et ensuite se dérouler en tableau, en semaine, dans les clubs comme l'ancienne formule le permettait. Information sera donnée aux secrétaires, afin de les informer sur la « nouvelle coupe ». N'oublions pas que le vainqueur et le finaliste, cette année encore, remportent un chèque d'une valeur de 1000 et 500 euros offert par la Province de Namur (pas par le CPN) et qu'à l'heure actuelle, cette somme qui n'est pas dérisoire ne sera pas inutile au bien de votre club.

### **Critérium de classement (M Pascal NOEL):**

- Les dates retenues sont :
  - Le dimanche 22/10 : pour les séries B et C à Tabora
  - Le dimanche 29/10 : pour les séries D, E et NC à Tabora
  - Le samedi 04/11 : Finale à Temploux

### **Critérium des jeunes (M Pascal NOEL):**

- La journée aura lieu le lundi 30 octobre à Tabora

### **Masters (M Frédéric GRANDJEAN):**

- Cette année une baisse de participation de 9% a été enregistrée. Les masters de Ligny et de Corenne ont été retiré du calendrier.
- Le masters de Bunny n'a pas été organisé cette année mais reprendra en 2017-2018. Le calendrier masters sera prochainement dévoilé.
- Il est demandé au club qui n'aurait pas encore donné leur date de prendre contact avec moi.

## **11. Interpellation :**

### **Interpellation de M. Etienne Guyot (président du club de Champ d'en Haut)**

#### **1) Les double appartenances en super division et leurs conséquences sur les clubs des autres divisions.**

Les clubs de super division peuvent mettre sur leur liste de force autant de joueurs qu'ils désirent en double appartenance. Ils ne peuvent jamais en aligner qu'un seul par division (à ma connaissance) mais par contre ces joueurs comptent pour savoir qui peut jouer en équipe B suite à une nouvelle interprétation des règlements qui date de l'an passé.

Exemple un club a un joueur en double appartenance il doit donc mettre deux joueurs en simple appartenance dans son équipe de super avant de composer son équipe B mais si il en a 3 en double appartenance il ne peut en aligner qu'un seul en super mais les 3 joueurs comptent et le 4 ème voire 5 ème peut ainsi descendre en équipe B.

On s'est donc retrouvé certains matches avec des équipes alignant plusieurs séries A en division 1. Cette nouvelle règle n'a été appliquée que par quelques clubs de super mais elle a eu des conséquences pour certains clubs de division 1 et 2 nationale

Quelle est la position de la province? les clubs de nationale intéressés ne devraient-ils pas donner leur avis ?

Personnellement pour le niveau du tennis de table Belge je suis pour la double appartenance mais cette possibilité de contournement du règlement initial devrait cesser immédiatement.

#### **2) La formation**

Le tennis de table est un sport qui vieillit et beaucoup de clubs ne forment plus et c'est assez désolant et préoccupant.

Une des raisons souvent évoquées et ce jusqu'à une des dernières assemblées générales est : former coûte cher et comme un grand club viendra toujours me le chercher cela ne vaut pas la peine.

Indépendamment de cette affirmation que je ne partage pas nécessairement (quelqu'un d'heureux dans son club ne part que si il y est obligé) je pense que nous dirigeants devrions nous pencher sur des tentatives de solutions.

Voici les miennes mais elles sont loin d'être exhaustives

Une solution pourrait être financière.(afin de détruire ce premier argument)

Je lance quelques pistes :

Quid de négocier avec les politiques d'un retour d'indemnités de formation? (raisonnable pour inciter les clubs à ne plus négliger la formation mais aussi pour ne pas rebuter les 'gros' clubs

devant accueillir à un moment ou un autre le joueur afin de lui permettre de continuer à progresser)

Quid pour la province de récompenser par un budget les clubs ayant beaucoup de moins de 10 ans  
Quid pour la province de récompenser les clubs qui amènent des jeunes de moins de 10 ans aux entraînements provinciaux

Une solution pourrait être également une aide pour pouvoir récompenser d'une manière ou d'une autre des joueurs qui seraient sparring-partner dans des entraînements de jeunes.

Une autre solution pourrait être de regrouper les jeunes de plusieurs clubs ayant peu de joueurs car souvent si on n'a que deux ou trois jeunes les chances sont minces de les garder au ping

### **Réponse :**

Un barème devrait être calculé, par la Fédération et devrait obtenir l'accord de l'ADEPS en tenant compte des critères suivants :

- âge ;
- classement ;
- nombre d'heures d'entraînement hebdomadaires, mensuels, etc... ;
- nombre d'années passées au club dans ces conditions ;
- suivi par un entraîneur diplômé ou non ?
- contribution des parents ;
- implication des entraînements provinciaux ;

Ex. : un joueur ou joueuse commence dans un club à 6 ans et est repris immédiatement par la province et/ou l'A.F.

Comment déterminer les indemnités de formation ?

Par ailleurs à supposer, qu'une indemnité de formation soit déterminée et soit d'application, ce qui n'est pas le cas actuellement:

- le décret du sport reprend l'article suivant : l'indemnité de formation (transfert) n'est due qu'une seule fois pour un(e) joueur/euse même s'il change de club à plusieurs reprises.

## **12.Elections statutaires – échéance des mandats :**

Elections des membres du C.P. :

Sont sortants : Claire FOLIE – Francis FREDERIC – Frédéric GRANDJEAN - Léon LIESSENS – Jean-Claude OGER – Isabelle PIETQUIN - Bernard VAN KERM - Philippe WINAND.

Nouvelle candidate :

MME Sandra VANCRUTSEN

Ne se représente plus :

Pascal NOËL

***Le tableau des résultats est annexé ci-après.***

## **13.Clôture par le Président provincial.**

### **REVENEZ EN FORME**

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

B. VAN KERM

**SITE INTERNET PROVINCIAL : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

# Elections statutaires A.G.P. du 13 mai 2017 - Cerfontaine

Annexe au P.V. de l'A.G. du 13 mai 2017

## Elections pour le C.P.Namurois.

Clubs présents ou représentés : 49/82

Nombre de voix : 129

**126 bulletins rentrés**

**0 bulletin nul**

**Majorité : 64 voix**

1	Winand Philippe	125
2	Oger Jean-Claude	122
3	Liessens Léon	120
4	Grandjean Frédéric	120
5	Van Kerm Bernard	119
6	Folie Claire	118
7	Pietquin Isabelle	115
8	Frédéric Francis	113
9	Vancrutsen Sandra	96